



13 MARS 2017

Madame Marie-France Lapierre
Présidente du conseil d'administration
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
13511, promenade Commerce, bureau 100
Richmond (Colombie-Britannique)
V6V 2J8



Madame,

Je donne suite à votre lettre adressée à l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, concernant le questionnaire du Recensement canadien de 2021 et l'évaluation des ayants droit aux écoles francophones. La ministre Joly vous remercie d'avoir écrit à ce sujet.

Nos deux langues officielles font partie intégrante de notre identité en tant que Canadiens. Le gouvernement du Canada est fier de poser des gestes concrets pour appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au pays.

À titre d'exemples, il a rétabli le questionnaire long du Recensement, augmenté le financement destiné à CBC/Radio-Canada, réinvesti dans le Conseil des arts du Canada et dans l'industrie du cinéma, modernisé le Programme de contestation judiciaire, nommé des juges bilingues à la Cour suprême, lancé la révision du Règlement sur les services bilingues ainsi que le volet Mobilité francophone du programme de mobilité internationale et développé diverses initiatives d'ordre administratif.

L'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et ministre responsable de Statistique Canada, et la ministre Joly, en tant que ministre chargée des langues officielles, comprennent l'importance de recueillir des données fiables pour évaluer les besoins en éducation des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Votre organisme a participé aux consultations sur les langues officielles menées par le ministère du Patrimoine canadien pour prendre en considération les préoccupations des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire au pays. Je vous invite à rester à l'écoute afin de participer au processus de consultation sur le contenu du questionnaire du Recensement de 2021, qui sera lancé par Statistique Canada l'automne prochain.

Ce nouvel exercice vous fournira l'occasion d'examiner, avec les représentants de Statistique Canada, les meilleures façons de mettre en œuvre l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de rendre plus globales les données sur la transmission de la langue française au sein des communautés touchées.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



La directrice,
Secrétariat de la correspondance ministérielle

A handwritten signature in blue ink that reads "Manon Côté". The signature is fluid and cursive.

Manon Côté

c.c. L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Monsieur Sean Casey, député